REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS BOENY

Avis de Consultation Ouverte

N° 07-2025/MEF/SG/PRMP-Boeny

1. Le **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURE POUR L¿ENTRETIEN DE BÂTIMENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES DÉCONCENTRES DU MINISTÈRE DE L ÉCONOMIE ET DES FINANCES ,Région Boeny,réparties en 02 lots: LOT N°01-ENTRETIEN HÔTEL DES FINANCES LOT N°02-ENTRETIEN BUNGALOW** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Hotel des Finances**
Rue :
Etage / Numero de Bureau : **1ère étage,porte 108**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de la PRMP,1e age,porte 108 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de la PRMP,1ère étage,porte 108** au plus tard le **12/06/2025** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 30/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics